



# La prévention des infections à VRS pour les bébés : l'essentiel en bref



## Qu'est-ce que la prévention des infections à VRS ?

La prévention des infections à VRS est une immunisation passive contre le VRS. Elle consiste à injecter dans la cuisse des anticorps grâce auxquels le virus a plus de mal à se propager dans le corps humain. Depuis juin 2024, la Commission permanente des vaccins (STIKO) recommande la prévention des infections à VRS avec le principe actif Nirsevimab (nom commercial : Beyfortus) pour tous les bébés durant leur première saison active du VRS.



## Qu'est-ce que le VRS ?

VRS signifie virus respiratoire syncytial. Le VRS s'attaque aux voies respiratoires et se transmet surtout via des gouttelettes émises lorsqu'une personne tousse, éternue et parle. Il peut aussi être transmis par le biais des surfaces. La saison active du VRS dure généralement d'octobre à mars.

- Jusqu'à 70 % des bébés contractent le VRS lors de leur premier automne ou hiver.
- Presque tous les enfants contractent le VRS avant l'âge de deux ans.

Les symptômes d'une forme légère sont similaires à ceux d'un refroidissement. Les formes graves peuvent se manifester par des inflammations des voies respiratoires inférieures (bronchiolite) ou une pneumonie. Une infection au VRS est aussi fréquemment à l'origine d'otites. Les bébés atteints de formes graves doivent souvent être hospitalisés. Les cas mortels sont rares.



## Pourquoi la prévention des infections à VRS est-elle recommandée ?

La prévention des infections à VRS réduit le risque de développer des formes graves. Après cette prévention, les bébés malades doivent moins souvent être hospitalisés.

Sur 1000 bébés de moins de 8 mois infectés au VRS, leur maladie nécessite une hospitalisation dans :



Sans prévention : 35 cas



Avec prévention : 7 cas

Un recul des formes graves peut alléger la charge de travail des cabinets de pédiatrie et des hôpitaux à l'automne et en hiver. Cet allègement peut quant à lui améliorer la prise en charge médicale de tous les enfants.



## Quand la prévention des infections à VRS doit-elle avoir lieu ?

La prévention des infections à VRS est recommandée pour tous les bébés durant leur première saison active du VRS.

L'échéance indicative dépend du mois de naissance :

- Pour les bébés nés entre avril et septembre, la prévention des infections à VRS doit s'effectuer **entre septembre et novembre** (c'est-à-dire avant leur première saison active du VRS).
- Pour les bébés nés entre octobre et mars, la prévention des infections à VRS doit s'effectuer **dès que possible après la naissance**, en règle générale à la sortie de la maternité ou lors de l'examen U2 (entre le 3<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> jour à partir de la naissance). Si la prévention n'a pas eu lieu dans les délais prévus, il convient de la réaliser dès que possible pendant la saison du VRS.



Prévention **entre septembre et novembre**



Prévention **dès que possible après la naissance**



## Combien de temps dure la protection ?

La prévention des infections à VRS protège dès l'injection du principe actif, et la protection dure généralement pendant toute la saison active du VRS. Une seule injection est donc suffisante pour protéger les bébés pendant leur première saison active du VRS.



## La prévention des infections à VRS est-elle sans danger ?

La prévention des infections à VRS se tolère bien. C'est ce qui ressort de différentes études. L'injection peut entraîner des réactions au niveau du site d'injection, telles que des douleurs ou une éruption temporaire. Des réactions allergiques au principe actif sont plus rares. La tolérance et l'innocuité de l'injection font l'objet d'un suivi permanent.